

COPIL Droit des Femmes

Les membres du COmité de PILotage

Les associations

ADAVIP'53, La GOM'53, REVIVRE, Femmes solidaires 53, CIDFF Mayenne, Alcool assistance 53

Les institutions

DDCSPP 53 (État), Conseil Départemental, PMI, Contrat de ville, Service patrimoine, CCAS- épicerie social

Les actions

La Journée Internationale des Droits des Femmes

Le COPIL, en partenariat avec les services patrimoine et communication de la Ville de Laval, ont organisé une conférence le lundi 6 mars 2017, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sur les femmes Lavalloises dans la Grande Guerre.

Programme :

➤ **Partie 1 : conférence d'Evelyne Morin-Rotureau**

* historienne de formation

* ex-déléguée aux droits des femmes et à l'égalité

* a dirigé les ouvrages collectifs Combats de femmes 1914-1918 et Françaises en Guerre (éditions Autrement 2014 et 2013)

* offre une approche nouvelle sur l'histoire des femmes dans la Grande Guerre en expliquant de quelle manière les Françaises sont devenues des " piliers de l'effort de guerre "

➤ **Partie 2 : présentation de la situation des femmes Lavalloises dans la Grande Guerre avec Amélie de Sercey-Granger, médiatrice au service patrimoine de la Ville de Laval**

thématiques : vie de famille, monde du travail, hôpitaux temporaires...

Une récompense

Le prix ECVF 2017 (Élu(e)s Contre les Violences faites aux Femmes) a été décerné à la Ville de Laval pour son implication au long cours et le caractère innovant de certaines de ses actions. Cette récompense est remise par un jury composé de personnalités qualifiées : Eva DARLAN, Guy GEOFFROY, Carmelina de PABLO, Sabine SALMON et Françoise TOUTAIN,

Le Prix ECVF, créé cette année par l'association Élu.e.s contre les violences faites aux femmes, distingue la collectivité la plus volontariste dans la prévention de ces violences et l'accompagnement des victimes.

La Ville de Laval, distinguée pour cette 1^{ère} édition

Depuis 10 ans, l'action municipale initiée et développée par l'ancienne municipalité jusqu'en 2014, puis poursuivie par la municipalité actuelle, prouve que la continuité de l'action politique porte ses fruits pour faire régresser ces violences.

Quelques exemples d'actions mises en place par la ville de Laval :

- La mise en place d'un comité de pilotage depuis 2008
- La sensibilisation de collégiens et collégiennes à la question des violences intrafamiliales
- La mise à disposition de téléphones portables pour les femmes victimes en complément du dispositif Téléphone Grave Danger
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

VILLE DE LAVAL
Place du 11 novembre
CS 71327
53013 LAVAL Cedex



LAVAL DIRECT PROXIMITÉ
0 800 00 53 53
(Numéro gratuit)
02 43 49 43 00 / fax 02 43 49 43
26
mairie@laval.fr
[Plan d'accès](#)